

**Décision n° 2017-71 du 13 mars 2017
portant nomination aux fonctions de responsabilité
rattachées au directeur de la direction territoriale Normandie-Centre**

Le directeur de la direction territoriale Normandie-Centre du Cerema,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la délibération n° 2015-38 du conseil d'administration du Cerema fixant l'organisation générale de l'établissement et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2014-135 du 11 février 2014 portant nomination des membres du comité de direction et des responsables du siège du Cerema ;

Vu la décision n° 2015-368 du 21 décembre 2015 portant nomination d'un membre du comité de direction du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2016-01 du 4 janvier 2016 fixant les responsabilités des membres du comité de direction du Cerema ;

Vu la décision n° 2016-278 du 08 septembre 2016 donnant délégation de signature aux directeurs des directions techniques ou territoriales en matière de nomination aux fonctions de responsabilité ;

Vu la décision n° 2016-115 du 20 avril 2016 portant organisation de la direction territoriale Normandie-Centre et de son comité de direction ;

Vu l'avis du directeur général ;

décide

Article 1

Monsieur Philippe Lemaire est nommé directeur-adjoint de la direction territoriale Normandie-Centre.

Article 2

Madame Sylvie Ransonnette est nommée secrétaire générale de la direction territoriale Normandie-Centre.

Article 3

Sont nommés directeurs des départements :

- Monsieur Pierre Bernat Y Vicens, directeur du département Aménagement durable des territoires (DADT) ;
- Monsieur Christophe Descatoire, directeur du département Expérimentation, recherche, développement et innovation (DERDI) ;
- Monsieur Arnaud Laubu, directeur du département Infrastructures de transport multimodales (DITM).

Sont nommés directeurs des laboratoires :

- Monsieur Eric Chapuis, directeur du laboratoire régional de Rouen (LRR) ;
- Monsieur Hervé Baron, directeur du laboratoire régional de Blois (LRB).

Article 4

Monsieur Sylvain LAIGNEL est nommé directeur du développement des relations avec les clients et partenaires.

Article 5

Monsieur Cyrille Fauchard est nommé chargé de mission recherche. Il exerce cette mission en sus de sa fonction de responsable d'unité.

Article 6

Monsieur Pierre Vigné est nommé référent géomatique et administration des données géographiques. Il exerce cette fonction transversale en sus de sa fonction au sein d'un département d'études.

Article 7

La présente décision abroge la décision n° 2016-295 du 12 septembre 2016.

Article 8

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Grand-Quevilly,
le 13 mars 2017

Le directeur

Signé

Jérôme Wabinski